

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

03/04/2015

**INDUSTRIE - ANNONCES PRESIDENTIELLES / DISPOSITIF FISCAL / INVESTISSEMENT PRODUCTIF**

**« Le Président a compris le retard de notre outil de production qui pénalise la productivité de toute notre industrie »**

**Le Syndicat des Technologies de production salue les mesures en faveur de l'investissement productif et se tient à la disposition du Ministère de l'Economie pour leur mise en œuvre.**

Paris, le 3 avril 2015 : Alors que le Président de la République vient d'annoncer la création d'un dispositif d'amortissement exceptionnel pour les entreprises souhaitant moderniser leur outil de production, le Symop se réjouit de voir l'un de ses combats entendu et repris au plus haut sommet de l'Etat. Le Syndicat se tient prêt à accompagner Matignon et Bercy dans la mise en œuvre de cette mesure forte en faveur de la compétitivité de notre industrie.

*« Nos efforts ont porté leurs fruits. Nous nous félicitons que cette mesure, soutenue par l'ensemble des Sénateurs dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2015 et, plus particulièrement, par les Sénateurs Jacques Chiron et Bernard Lalande, devienne aujourd'hui une réalité. Ce dispositif fiscal va faciliter l'investissement productif des PME. Bien que nous attendions que le cadre précis de mise en œuvre de cette mesure soit précisé le 8 avril prochain, nous saluons d'ores et déjà cet engagement en faveur de l'investissement industriel, la robotisation et les machines et technologies de production. Un facteur déterminant alors même que l'euro est au plus bas face au dollar et que la baisse du prix du pétrole a permis en début d'année d'initier une relance industrielle »* explique Jean-Camille Uring, Président du Symop.

L'étude conduite en 2014, par le Symop, le Gimélec et la DGE démontre d'ailleurs que l'appareil productif des PME françaises accusait un retard majeur. En effet, l'âge moyen du parc de machines-outils en France est aujourd'hui de 19 ans. Entre 1998 et 2013, le parc français de machines de moins de 15 ans s'est réduit de 10 000 machines, quand celui de l'Allemagne augmentait de 95 000 machines sur la même période.

En novembre dernier, le Symop, auditionné par le Sénat, avait suggéré la mise en place d'un dispositif fiscal d'amortissement exceptionnel pour stimuler l'investissement productif des PME. Proposition adoptée à l'unanimité par la chambre haute mais non retenue alors par l'Assemblée nationale. Elle est aujourd'hui reprise par le Président et le Gouvernement. Il s'agit d'une mesure phare en faveur de la croissance, du dynamisme industriel de nos territoires et de l'emploi.

**Sénat – amendements PLF rectificatifs 2015**

[http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt\\_2.html](http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt_2.html)

[http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt\\_15.html](http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt_15.html)

[http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt\\_18.html](http://www.senat.fr/amendements/2014-2015/191/Amdt_18.html)

Le 16 avril prochain se tiendront - sous le Haut Patronage de E. Macron et au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique - les Prix *Productivez!* 2015 qui récompensent des PME engagées dans une démarche exemplaire de modernisation de leur outil de production.

**Contacts presse :**

**Agence Comfluence**

Vianney Le Parquic – 01 40 07 34 22 – [vianney.leparquic@comfluence.fr](mailto:vianney.leparquic@comfluence.fr)

Vanessa Ibarlucea – 01 40 07 98 20 / 06 87 06 69 44 – [vanessa.ibarlucea@comfluence.fr](mailto:vanessa.ibarlucea@comfluence.fr)